

06.10.2011 - 17:40 Uhr

Vetropack SA: Collaboration avec les autorités afin de trouver une solution pour traiter des déchets faiblement radioactifs

Bülach (ots) -

Vetropack SA examine en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le Département pour la sécurité et l'environnement du canton de Vaud (DSE) la meilleure manière de traiter 32 tonnes de poussières industrielles légèrement radioactives provenant du site de l'entreprise à St-Prex. Selon les autorités compétentes, ils ne présentent aucun danger pour la santé ou l'environnement. Vetropack SA coopère étroitement avec ces dernières pour assurer le traitement définitif de ces déchets.

Les poussières industrielles légèrement radioactives proviennent de la chambre d'un four ayant fait l'objet d'un nettoyage de routine. Conformément aux réglementations en vigueur, ces déchets auraient dû être définitivement entreposés en Allemagne. Au moment de la préparation pour l'exportation, une mesure de la radioactivité a été effectuée. Comme celle-ci s'est révélée positive, le chargement a été ramené dans le canton de Vaud. Il se trouve actuellement entreposé de manière temporaire dans une unité de stabilisation à Oulens-sous-Echallens avant de trouver une solution définitive pour son élimination.

L'activité spécifique des poussières industrielles s'élève à 2780 becquerel par kg. Cette valeur dépasse la limite permise pour des déchets conventionnels, mais elle est cependant faible. Il faudrait ingérer plus de 1 kg de ces déchets pour recevoir l'équivalent d'une dose annuelle maximale admise chez l'être humain (non exposé professionnellement).

Il n'est pas encore possible de déterminer avec certitude l'origine de la contamination. Elle pourrait provenir de fioles industrielles qui auraient contenu de la peinture au radium, utilisée dans l'industrie horlogère, et livré à l'usine de St-Prex avec du verre usagé. D'autres analyses sont en cours.

Indépendamment, Vetropack SA va installer à l'arrivage du verre recyclé des bornes capables d'identifier une contamination même légère. De cette manière, il sera possible de refuser, d'isoler et de signaler aux autorités compétentes un chargement dépassant les normes autorisées. De tels systèmes ont déjà fait leurs preuves dans les usines de recyclage de métaux et d'incinération.

Vetropack SA travaille en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le Département pour la sécurité et l'environnement du canton de Vaud (DSE) afin de trouver une solution définitive pour le traitement de ces déchets.

Contact:

Elisabeth Boner
Communication Vetropack Holding SA
Tél.: +41/44/863'33'05
E-Mail: elisabeth.boner@vetropack.ch

OFSP:
Service de communication
Tél.: +41/31/322'95'05
E-Mail: info@bag.admin.ch

DES: M. Jean-François Jatton
Chef du Service des eaux, des sols et de l'assainissement
Tél.: +41/21/316'75'01

CHUV:
Dr. François Bochud, Directeur de l'Institut de radiophysique
Tél.: +41/21/314'81'42

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012112/100705365> abgerufen werden.